

218C1742
FR0012432516-FS1012

30 octobre 2018

Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

POXEL

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 29 octobre 2018, l'EPIC Bpifrance, établissement public à caractère industriel et commercial (« EPIC Bpifrance ») (27-31 avenue du Général Leclerc – 94710 Maisons Alfort Cedex) a déclaré avoir franchi en hausse, le 24 octobre 2018, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Bpifrance Participations SA¹ et Bpifrance Investissement², les seuils de 15% du capital et des droits de vote de la société POXEL et détenir indirectement 3 880 551 actions POXEL représentant autant de droits de vote, soit 15,01% du capital et des droits de vote de cette société³, répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
EPIC Bpifrance (en direct)	0	0
Bpifrance Participations ¹	1 706 197	6,60
Bpifrance Investissement ²	2 174 354	8,41
Total EPIC Bpifrance	3 880 551	15,01

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions POXEL sur le marché.

2. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« Conformément à l'article L. 233-7 VII du code de commerce, [l'EPIC Bpifrance] déclare que, pour les six mois à venir, les intentions de Bpifrance Participations et de Bpifrance Investissement sont les suivantes :

Le franchissement de seuils de l'EPIC Bpifrance (alternativement du groupe CDC) résulte d'achats sur le marché par Bpifrance Participations financés sur ses fonds propres.

- En ce qui concerne Bpifrance Participations :
 - Bpifrance Participations agit seule ;
 - Bpifrance Participations envisage de continuer à procéder à l'achat d'actions mais de manière non significative ;
 - Bpifrance Participations n'envisage pas de prendre le contrôle de la société POXEL ;

¹ Contrôlée par Bpifrance SA, elle-même contrôlée conjointement à hauteur de 50% par la Caisse des dépôts et consignations et de 50% par l'EPIC Bpifrance.

² Contrôlée par Bpifrance Participations SA et agissant en qualité de société de gestion du fonds Innobio.

³ Sur la base d'un capital composé de 25 856 827 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- Bpifrance Participations entend continuer d'accompagner la société POXEL dans le cadre de son développement mais n'envisage de réaliser aucune des opérations visées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général de l'AMF ;
- Bpifrance Participations n'est pas partie à un quelconque accord ou instrument financier visé au 4° et 4° bis de l'article L. 233-9 du code de commerce ;
- Bpifrance Participations n'a pas conclu d'accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et/ou les droits de vote de la société POXEL ;
- Bpifrance Participations n'a pas l'intention de demander la nomination d'un administrateur.

Bpifrance Participations déclare ne pas agir de concert avec Bpifrance Investissement.

- En ce qui concerne Bpifrance Investissement :

- Bpifrance Investissement agit seule ;
- Bpifrance Investissement n'envisage pas de procéder à l'achat d'actions ;
- Bpifrance Investissement n'envisage pas de prendre le contrôle de la société POXEL ;
- Bpifrance Investissement entend continuer d'accompagner la société POXEL dans le cadre de son développement mais n'envisage de réaliser aucune des opérations visées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général de l'AMF ;
- Bpifrance Investissement n'est pas partie à un quelconque accord ou instrument financier visé au 4° et 4° bis de l'article L. 233-9 du code de commerce ;
- Bpifrance Investissement n'a pas conclu d'accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et/ou les droits de vote de la société POXEL ;
- Bpifrance Investissement n'a pas l'intention de demander la nomination d'un administrateur.

Bpifrance Investissement déclare ne pas agir de concert avec Bpifrance Participations.

[L'EPIC Bpifrance] déclare enfin que, malgré la présomption de l'article L. 233-10 II, 2° et 3° du code de commerce, [il] n'agit pas de concert ni avec Bpifrance Investissement, ni avec Bpifrance Participations. »
